



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION
SPORTIVE DE SKATE ET SIGNATURE DE LA
CHARTRE DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE
LA VIE COURANTE

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

SPORTS

**ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE DE SKATE ET
SIGNATURE DE LA CHARTE DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE
LA VIE COURANTE**

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Une manifestation sportive de skate est organisée le 4 septembre 2010 au skate park de Pré Leroy. Pour mener à bien cette organisation, la MACIF s'associe à la Ville de Niort, chacune d'entre elles participant financièrement à l'organisation.

Par ailleurs, la charte de prévention des accidents de la vie courante préparée par la MACIF, et qui compte déjà 93 signataires en France, doit être signée par Madame le Maire. Elle marque le lancement d'un plan d'actions en faveur de la prévention des risques de la vie courante qui causent 11 millions d'accidents par an.

Dans le but de préciser les champs d'intervention de la MACIF et de la Ville de Niort, il est nécessaire que l'organisation de la manifestation s'appuie sur une convention. Celle qui vous est proposée répartit les responsabilités, définit les activités ainsi que les intervenants.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et la MACIF ainsi que la charte de la prévention des accidents de la vie courante ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE